

Conseil d'établissement
Mardi 25 novembre 2025 à 18h30

Salon du personnel de l'École De Salaberry

Représentants des parents : Mme Isabelle Dufort, M. Jonathan Lafranchise, Mme Marie-Michèle Naud (absente), Carole Tremblay, Louis Alexandre Belisle-Roy (membre substitut) et M. Nicolas Sallio, président du CÉ.

Représentants des enseignants : Mesdames Amélie Dufresne, Katia Chartrand et Jacynthe Lecavalier

Représentant du Service de garde : Mme Sophie Crevier

Personnel de soutien : Annie Fortin

Membre de la direction : Mme Marie-Claude Huard

Compte rendu (CR)

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

Le quorum est vérifié par la secrétaire.

2. Mot de bienvenue

M. Sallio souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par Mme Chartrand.

4. Lecture et adoption du compte-rendu de la rencontre d'octobre 2025

Le CR de la rencontre du 21 octobre 2025 est adopté par M. Sallio.

À compter de janvier, il sera tenté de permettre aux deuxièmes années de traverser dans la grande cour. Il y aura du cas par cas au besoin et cela sera fait graduellement.

5. Parole au public

Aucun public.

6. Parole au représentant du comité de parents

M. Sallio a discuté des problèmes des coûts d'installation de matériel dans la cour d'école (ex ; installation du gazebo ou installation de tablettes). Les prix sont exorbitants. Nous nous questionnons sur la possibilité de faire appel à des bénévoles pour certaines installations simples.

M. Sallio poursuivra la discussion avec le comité de parents du CSP.

Il y a aussi eu la consultation sur le calendrier scolaire 2026-2027 et les offres de services pour les EHDA.

7. Parole à la direction et points d'approbation

a) Projet éducatif- plan d'action

M. Lafranchise demande ce qui explique la difficulté à atteindre les objectifs attendus. Mme Huard explique qu'il y a un enjeu en 3ième et 4ième année dans tout le CSP. La marche entre la 2ième année et la 3ième est énorme et les critères de correction changent. L'équipe de professeurs et la conseillère pédagogique se réuniront pour discuter de cet enjeu, qui semble être au niveau de l'évaluation. Plusieurs enfants ont maintenant des outils pédagogiques et technologiques. L'équipe se questionne aussi sur le programme de la préscolaire qui a changé récemment et qui est axé sur le jeu. L'enjeu de la 3ième et 4ième année est présent dans tout le CSP. L'évaluation du projet éducatif – plan d'action est adoptée par M. Lafranchise. Résolution 04-2025-2026

b) Plan de lutte

L'évaluation du plan de lutte est faite avec les 2 TES et Mme Crevier de même qu'une psychoéducatrice. Le sondage bien-être violence passé aux enfants est aussi utilisé. Le principal problème est les conflits et les insultes. Il y aura des ateliers de sensibilisation avec les TES, des gestes réparateurs, l'enseignement des CPS (compétences personnelles et sociales) dans le but d'améliorer le comportement des enfants. Les parents proposent que les parents puissent avoir l'information qui est transmise lors de ces ateliers afin que cela puisse être repris à la maison. Il y aura aussi une harmonisation des pratiques à l'interne du SDG et entre le SDG et le personnel-enseignant. Il y aura une formation de 1,5h d'un ergothérapeute sur les enjeux sensoriels. Elle viendra aussi une seconde fois. Le plan de lutte est adopté par M. Lafranchise.

Résolution 05-2025-2026

c) FDS (activités à approuver)

Il y a des intérêts de 1783\$ dans le fond à destination spéciale qui doivent être placés dans une enveloppe. Il est suggéré de le placer dans l'enveloppe activités. Le CE approuve à l'unanimité.

Résolution 06-2025-2026

Nous avons une élève de l'école dont les parents ne sont pas capables de payer les sorties culturelles. Mme Huard propose d'utiliser le reliquat reçu l'an dernier (environ 7000\$) pour payer ses activités culturelles et possiblement, les frais de dîneurs. La situation a été bien documentée par l'école et l'enfant répond aux critères. Le CE accepte de fournir à cette élève les frais de dîneurs et activités culturelles. RÉSOLUTION 07-2025-2026

d) Photos 2026-2027

Nous sommes satisfaits avec la compagnie actuelle et nous la réengageons pour l'an prochain.

8. Parole à la technicienne service de garde

Midi pizza aura lieu le 5 décembre prochain avec le support de l'OPP.

9. OPP

Les différentes activités de l'OPP sont résumées par Mme Dufort. Concernant la page FB, Mme Crevier n'est pas convaincue qu'il soit une bonne idée d'ajouter une administratrice membre de l'OPP et ce, pour des raisons de confidentialité (élève pour qui les photos ne peuvent pas être publiées). Ceci étant, l'OPP se propose pour offrir du soutien pour la page FB de l'école.

10. Levée de l'assemblée

20h10

Nicolas Sallio (président du CE)



Marie-Claude Huard (directrice)

